EPINAY-SUR-SEINE

CONTRAT LOCAL DE SECURITE DE NOUVELLE GENERATION

D'EPINAY-SUR-SEINE

Hôtel de Ville - 1-3, rue Quétigny - 93806 Épinay-sur-Seine cedex - Téléphone : 01 49 71 99 99 - Télécopieur : 01 49 71 99 88
Site internet : www.epinay-sur-seine.fr

SOMMAIRE

A/ Perspectives générales

1/ Pourquoi un CLSNG à Epinay-sur-Seine ?
2/ Les axes de travaux prioritaires.
3/ Les moyens à mettre en œuvre.

B/ Le diagnostic local

1/ Présentation générale de la ville.
2/ Présentation des quartiers prioritaires.

C/ Analyse de la délinquance globale enregistrée par les services de Police Nationale.

1/ Evolution de la délinquance générale.
2/ Evolution de la délinquance de voie publique.
3/ Structure et caractéristiques de la délinquance de voie publique.
4/ Les principales infractions de la délinquance de voie publique en 2008.

D/ Approche de l'activité judiciaire sur le ressort de la ville d'Epinay-sur-Seine.

1/ Affaires reçues.
2/ Affaires poursuivables.

E/ Approche de l'activité du CAE de la Protection Judiciaire de la Jeunesse de Pierrefitte.

F/ Approche de l'activité du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP).

G/ Approche de l'activité du Conseil Général en matière de prévention et d'action sociale.

H/ Les signalements transmis par l'Education Nationale.

I/ Suivi et évaluation du CLSNG.

J/ Fiches actions.

A - PERSPECTIVES GENERALES

Le droit à la sécurité fait partie des droits fondamentaux de chaque citoyen et participe au maintien de la cohésion sociale.

Comme de nombreuses villes, Epinay-sur-Seine est confrontée à des problèmes de délinquance et à la montée de phénomènes d'incivilité et d'exclusion qui contribuent au développement d'un sentiment d'insécurité à travers la population.

1 - Pourquoi un CLSNG à Epinay-sur-Seine ?

Face à cette situation, le Gouvernement incite les communes à mettre en place une nouvelle politique de sécurité et de prévention. Les contrats Locaux de Sécurité Nouvelle Génération (CLSNG) doivent être les symboles de ce nouveau partenariat.

L'ambition est que la politique menée en matière de lutte contre la délinquance privilégie la «coordination des actions», en faveur de la sécurité sur les territoires exposés à une délinquance élevée.

Epinay-sur-Seine a signé en 1998 un Contrat Local de Sécurité (CLS) intercommunal avec Villetaneuse et a installé un Conseil Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance (CLSPD) en 2002. L'objectif aujourd'hui est de clarifier l'ensemble des dispositifs dans le cadre d'un protocole simple, efficace et pragmatique.

2 - Les axes de travail prioritaires

L'ensemble des partenaires s'accordent pour retenir trois domaines d'actions prioritaires :

- *Le premier axe de travail est la sécurisation des espaces publics et privés*

Ce groupe de travail qui réunira l'Etat, la Ville, le Conseil Général (Mission prévention/sécurité), les bailleurs sociaux, les copropriétés, les transporteurs publics et privés (SNCF/RATP), les forces économiques Spinassiennes, ainsi que l'Education Nationale aura pour ambition de créer une véritable coordination des actions sécuritaires et préventives à mettre en œuvre.

En effet, la plupart des incivilités sont commises dans des lieux publics (occupation abusive des halls d'immeubles, de parties communes ou des caves).
Ces regroupements vont en effet souvent de pair avec la commission de dégradations, voire de destructions, mais également et surtout de nuisances diverses (bruits, gènes, problèmes de voisinage, etc. ...).

Mais ces comportements insécuritaires concernent également, à bien des égards, d'autres espaces ouverts au public (gares, trains et bus, centres commerciaux, équipements communaux).

De plus, la rénovation urbaine engagée sur le territoire communal va engendrer des profonds bouleversements de la cité qui devront être intégrés dans la réflexion en matière de sécurité et de prévention.

▪ *Le deuxième axe de travail est l'éducation et la citoyenneté*

Ce groupe de travail réunira l'Education Nationale, la Prévention spécialisée, les différents services municipaux concernés par l'Education et la Jeunesse.

Les chiffres sont clairs, la délinquance des mineurs est de plus en plus importante. Ils sont très souvent impliqués dans les phénomènes de bandes, particulièrement dans les quartiers sensibles (Centre-Ville, Orgemont, La Source-Les Presles).

A cet effet, il s'agit d'intensifier la coordination entre le monde scolaire et l'extérieur.

▪ *Le troisième axe de travail est le soutien à la parentalité*

Ce groupe de travail réunira l'Education Nationale, le Département (ASE), et les services municipaux concernés par cette thématique (CCAS, Mission Ville) ainsi que la Justice à travers la Maison de la Justice et du Droit.

Aujourd'hui, il ressort clairement que le rôle de parent est très difficile à assumer. Les hausses de divorce, séparation, conduisent bien souvent à une perte de repères en matière éducative.

Trop souvent les mineurs mis en cause sont issus de familles monoparentales. Ce constat est simple à mettre en évidence, mais très difficile à traiter. Il est donc proposé de créer une véritable coordination entre les différentes forces vives qui interviennent dans ce secteur.

3 - Les moyens à mettre en œuvre

La réussite de ce nouveau contrat sera soumise à l'approbation de celui-ci pour des partenaires incontournables comme la Préfecture, la Police Nationale, l'Education Nationale, la Commune, le Conseil Régional et le Conseil Général.

La Préfecture aura un rôle déterminant puisqu'elle assurera le suivi de ce nouveau dispositif avec la Commune. Au niveau de la Police Nationale, l'Etat devra s'engager à affecter les moyens nécessaires et suffisants à l'accomplissement dans les meilleures conditions qui lui sont dévolues, que ce soit dans un cadre général ou dans un cadre particulier des orientations données par le Contrat Local de Sécurité Nouvelle Génération.

La Justice devra également s'engager sur des actions publiques territorialisées. Aujourd'hui la Maison de la Justice et du Droit répond en partie à cette nouvelle demande. Il s'agit aujourd'hui d'aller plus loin.

En effet, pour mieux répondre aux faits de la délinquance et d'incivilité, et afin de leur apporter des réponses pertinentes et cohérentes, une cellule de veille sera créée. Les acteurs de ce groupe s'interrogeront en outre sur les logiques d'actions territoriales complémentaires à mener ou à développer. Le recrutement d'un correspondant Ville-justice pourrait être envisagé.

Un meilleur retour de l'information et des travaux réalisés en direction de la population sera recherché en concertation avec la municipalité, afin de mieux combattre le sentiment d'insécurité ou d'impunité parfois ressenti par celle-ci.

L'Education Nationale sera également un partenaire incontournable. Dans ce cas, une action de concertation sera organisée à travers la tenue de réunion régulière dans le cadre des trois axes prioritaires du Contrat Local de Sécurité Nouvelle Génération.

Le Conseil Général a décidé, dès 1999, de s'engager dans les politiques locales et contractuelles de prévention-sécurité. Plusieurs pistes seront mises en œuvre avec le Département, comme l'amélioration du cadre de vie, ainsi que des actions qui concernent l'adolescence et la parentalité.

La Région a mis en place un service de prévention et sécurité afin d'aider les communes à développer des actions innovantes. L'apport de la Région est primordial, notamment en termes d'intelligence et d'évaluation.

La Commune d'Epinay-sur-Seine a depuis de longues années développé une politique de prévention. En 1983, la ville crée un Conseil Communal de Prévention de la Délinquance, en 1997, un Contrat Local de Sécurité, en 2002, un Conseil Local Sécurité Prévention de la Délinquance, et enfin en 2009 un Contrat Local de Sécurité Nouvelle Génération.

En 1997, un Bureau d'Information d'Aide aux victimes a été conçu afin de créer un lieu d'accueil et de médiation de conflits non judiciaires. En 2001, le BIJAV, a disparu et laisse la place à la Maison de la Justice et du Droit.

En termes humains, plusieurs services œuvrent dans la thématique de la prévention. En 1996, un service de prévention a été créé, en 2001, une direction Vie des Quartiers s'est constituée, et une police municipale a également été créée.
En 2008, le service Mission Ville s'est vu confier la mission d'animer la politique de prévention et de sécurité.

Au niveau équipement, la ville d'Epinay-sur-Seine s'est lancée, depuis 2003, dans l'installation de caméras dans des sites sensibles. Aujourd'hui, il existe 54 caméras qui maillent le territoire. L'objectif est de passer de 54 caméras en 2009 à 110 caméras en 2014.

De plus, un outil cartographique va également être développé.

B - LE DIAGNOSTIC LOCAL

1 - Présentation générale de la ville

La Ville d'Epinay-sur-Seine, 51 922 habitants, se situe sur les bords de Seine, en frange Ouest du département de Seine Saint Denis, en limite du Val d'Oise et de Hauts de Seine. Bien desservie par les transports en commun (ligne SNCF, RER), elle se positionne sur l'axe de développement du triangle Paris/Cergy-Pontoise/Roissy-en-France.
A compter de la fin des années 50, la construction de grands ensembles de logements essentiellement sociaux dans les différents quartiers d'Epinay (Orgemont, La Source-Les Presles, îlot 77 avenue d'Enghien) a créé une rupture avec l'urbanisme traditionnel de ville en effaçant les trames viaires et parcellaires facilement identifiables. Dans la même période les interventions sur le centre-ville ont totalement effacé le bourg historique existant, en s'appuyant sur un urbanisme de dalle aujourd'hui en situation d'échec et qui isole le centre-ville de son environnement et des grands axes qui l'entourent.

Si aujourd'hui une partie importante du territoire de la commune est occupée par un tissu pavillonnaire, son image est profondément marquée par l'habitat collectif dense (47 % de logements locatifs sociaux) qui accueille plus de 80 % de la population. Traversés par les infrastructures routières (RN 114, RN 310) et ferrées, les quartiers sont mal liés entre eux, isolés les uns par rapport aux autres, et parfois tournés vers les polarités extérieures plus accessibles (vers Argenteuil ou Enghien notamment).

2 - Présentation des quartiers prioritaires

La Zone Urbaine Sensible du Centre ville–La Source Les Presles comprend en réalité deux quartiers bien distincts(La source/Les presles/Centre ville) avec des problématiques qui ne sont pas forcément les mêmes. Pourtant, dans un souci de clarté, une présentation au niveau de la ZUS a été privilégiée même si, selon les besoins, les programmes d'actions peuvent différer d'un quartier à l'autre.

Situation géographique de la ZUS par rapport au territoire communal

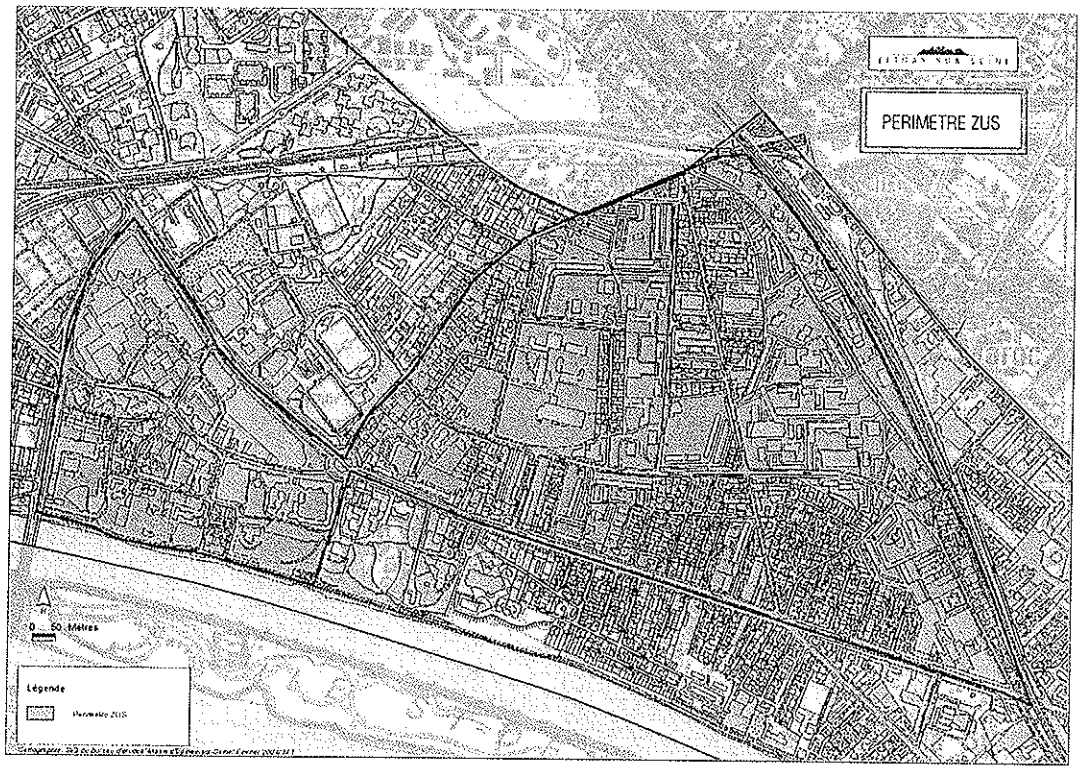

Profil Général

Population totale :
ZUS : 18 430 habitants
Centre ville : 8 300
La source / Les Presles : 10 130

Chômage
Nombre DEFM Catégorie 1 en 2007 : 1 141
Nombre DEFM Catégorie 1 en 2008 : 1 026

Proportion de logements sociaux :
ZUS : 57.50%
Centre ville : 65%
La source / Les Presles : 52%

Evolution 2007-2008 (sur la ZUS) : - 10.10%
Sur l'ensemble des ZUS du département : - **8.30%**

	ZUS	Épinay-sur-Seine	UU Paris	ZUS du département
Non-diplômés (1999)	**23.4 %**	22.5 %	20.4 %	33.3 %
Moins de 25 ans (1999)	**39.5 %**	37.0 %	33.0 %	41.8 %
Etrangers (1999)	**19.8 %**	19.6 %	16.3 %	25.8 %
Familles monoparentales (1999)	**18.5 %**	18.7 %	17.2 %	22.7 %
Revenu moyen par Unité de consommation (2005)	**12 897 €**	13 650 €	24 035 €	9805 €
Ménages non-imposés sur revenus (2005)	**40.80 %**	39 %	26.20 %	46.60 %
Elèves ayant 2 ans de retard ou plus en 3ème	**N R.**	13.26 %	NR	13.63 %
Bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire (2006)	**12.4 %**	12.2 %	10.5 %	18.1 %

Sources INSEE RP 1999/DGI 2004 (données fiscales) Min. de l'Educ. Nat. (2004) / CNAM (2006)

Services publics

• Centre ville :	• La Source/Les Presles :
Mairie d'Epinay sur Seine ANPE Bourse du travail Poste Commissariat Trésor Public Antenne locale de l'Assurance maladie Mission locale Maison de l'emploi	Antenne Caisse d'Allocations Familiales

Equipements

• Centre ville	• La Source/Les Presles
1 école primaire 2 écoles maternelles 1 centre socio-culturel : la Maison du centre 1 crèche collective 1 multi accueil 1 maison des parents 2 bibliothèques	3 écoles primaires 3 écoles maternelles 1 lycée polyvalent 1 centre socio-culturel 1 crèche 1 bibliothèque 1 complexe sportif 1 lieu culturel : MTD

Emploi, demandeurs d'emploi (au 31 décembre 2006)

	ZUS	**Commune Épinay-sur-Seine**	UU Paris	ZUS du département	ZUS de la région
DEFM	**1 720**	**3 897**	695 063	27 762	116 019
dont Categorie 1,2,3	**8,10%**	**83,00%**	79,70%	8,50%	9,90%
dont Categorie 6,7,8	**11,70%**	**12,00%**	110 926	13,10%	14,30%
Catégorie 1	**1 274**	**2 808**	454 307	20130	79 726

Source : ANPE

* Une note explicative concernant la classification des demandeurs d'emploi, est disponible en annexe de ce rapport.

Evolution des demandeurs d'emploi du 30 septembre 2007 au 30 septembre 2008

	2007	2008	**ZUS Evolution 2007/2008**	ZUS du département Evolution 2007/2008 %	ZUS de la région Evolution 2007/2008 %
DEFM Catégorie 1	1141	1026	**-10,10%**	-8,30%	-4,60%
DEFM Categorie 1,2,3,6,7,8	1471	1318	**-10,40%**	-8,30%	-4,90%
dont Moins 26 ans	279	235	**-15,80%**	-5,50%	-2,30%

Source : DGEFP - Estimations INSEE. Données ANPE/DARES. Décembre 2008

Dispositifs emploi 2003

ZUS	Nombre
Nouveaux services emploi jeune	24
Contrat jeune en entreprise	46
Contrat initiative emploi	23
Contrat emploi solidarité	71
CES Allocataire du RMI	12
Contrat emploi consolidé	42

Source : DARES

Revenus fiscaux 2004 - 2005

2004	ZUS	Commune Épinay-sur-Seine	ZUS du département	ZUS de la région	UU Paris
Nombre de ménages fiscaux	**7 286**	17 725	100 528	462 985	NR
Nb personnes dans ménages fiscaux	**NR**	NR	NR	NR	NR
Nb d'Unité de Consommation (UC) dans ménages fiscaux	**13 743**	32 376	194 364	846 601	2 005 957
Revenu médian par Unité de consommation	**10 923**	11 259			18 812
Ménages non-imposés sur revenus	**45,40%**	43,60%	53,10%	47,40%	35,50%

Sources DGI-INSEE 2004

En 2004, 45.40% des 7286 ménages fiscaux résidant sur la ZUS La source –les Presles, étaient non imposables.

2005	ZUS	Commune Épinay-sur-Seine	ZUS département	ZUS de la région	UU[1] Paris
Nombre de ménages fiscaux	**7 387**	17 790	101 512	464 436	4 025 513
Nb personnes dans ménages fiscaux	**22 719**	52 474	327400	1 368 685	9 773 418
Nb d'Unité de Consommation (UC) dans ménages fiscaux	**13 916**	32 546	197190	84 9520	6 527 265
Revenu médian par Unité de consommation	**11 116**	11 565			19 299
Ménages non-imposés sur revenus	**40,80%**	39,00%	46,60%	42,10%	26,20%

Sources DGI-INSEE 2005

[1] **UU : Unité Urbaine.**
Selon la définition qu'en donne l'INSEE, une **unité urbaine** est une commune ou un ensemble de communes (dites urbaines) dont plus de la moitié de la population réside dans une zone agglomérée de plus de 2 000 habitants dans laquelle aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres.
Epinay sur Seine est situé sur l'unité urbaine de Paris.

En 2005, 40.80 % des 7 387 ménages fiscaux résidant sur la ZUS, étaient non-imposables. Le revenu médian était de 11 116 €, c'est-à-dire en-dessous du revenu médian imposable de l'Unité urbaine (19 299€).

La ZUS d'Orgemont est l'autre quartier classé en zone sensible.

Périmètre de la ZUS

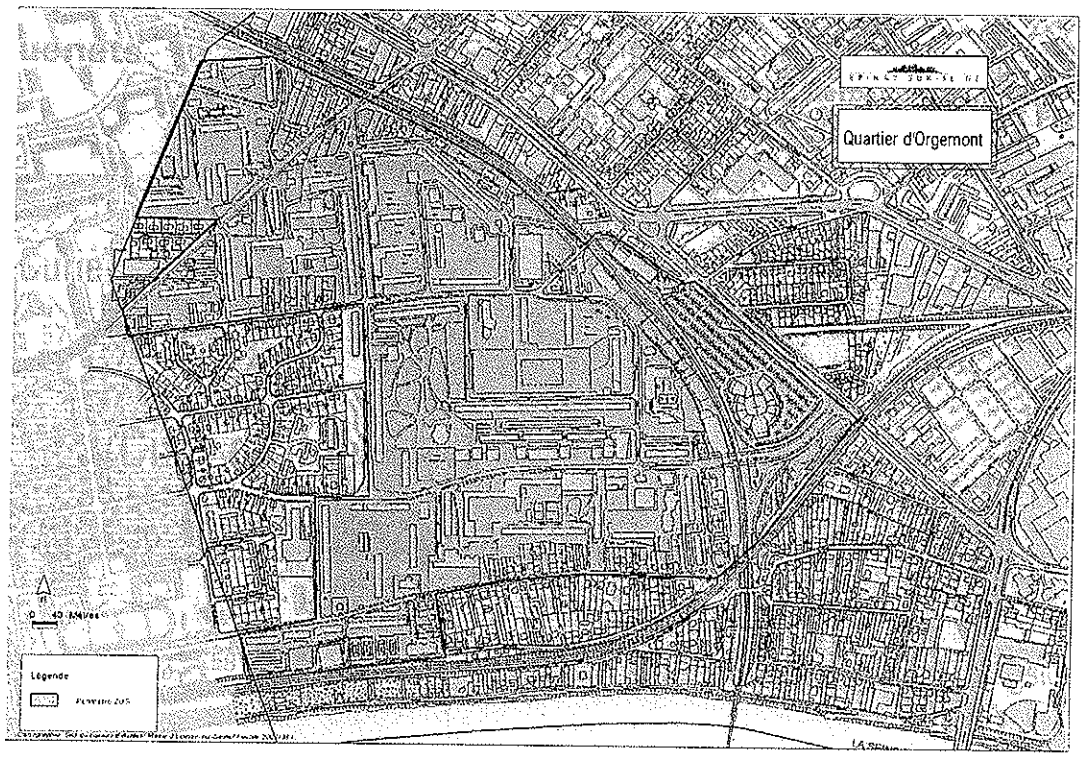

Profil Général

Population totale :
ZUS : 10 710 habitants
Commune : **46 558** , dont 30 856 (66%) sur 2 ZUS

Chômage
Nombre DEFM Catégorie 1 en 2007 : **645**
Nombre DEFM Catégorie 1 en 2008 : **629**

Proportion de logements sociaux :
ZUS : 57.50%

Evolution entre 2007 et 2008 :
Sur la ZUS : **- 2.50%**
Sur l'ensemble des ZUS du département : - 8.30%

	Orgemont	Épinay-sur-Seine	UU Paris	ZUS du département
Non-diplômés (1999)	**30.4 %**	22.5 %	20.4 %	33.3 %
Moins de 25 ans (1999)	**41.0 %**	37.0 %	33.0 %	41.8 %
Etrangers (1999)	**24.3 %**	19.6 %	16.3 %	25.8 %
Familles monoparentales (1999)	**27.1 %**	18.7 %	17.2 %	22.7 %
Revenu moyen par Unité de consommation (2005)	**10 368**	13 650	24 035	9805
Ménage non imposés sur revenus (2005)	**49.60%**	39%	26.20%	46.60%
Elèves ayant deux ans de retard ou plus en 3ème	**17.68%**	13.26%	Nr	13.63%
Bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire (2006)	**16.9 %**	12.2 %	10.5 %	18.1 %

Sources INSEE RP 1999/DGI 2004 (données fiscales)

Services publics :
Mairie annexe
Poste
Gare SNCF (RER C)
Centre de sécurité sociale

Equipements :
4 écoles maternelles
4 écoles primaires
1 collège
1 centre socioculturel
1 centre de loisirs
1 crèche
1 bibliothèque
2 gymnases

Données relatives au chômage et aux dispositifs emplois

Evolution des demandeurs d'emploi du 30 septembre 2007 au 30 septembre 2008

	ZUS Orgemont 31/09/2007	ZUS Orgemont 31/09/2008	**ZUS Orgemont Evolution 2007/2008**	ZUS du département Evolution 2007/2008
DEFM Catégorie 1	645	629	**- 2,50%**	-8,30%
DEFM Categorie 1,2,3,6,7,8	835	822	**- 1,60%**	-8,30%
dont Moins 26 ans	141	160	**13,50%**	-5,50%

* Une note explicative concernant la classification des demandeurs d'emploi, est disponible en annexe de ce rapport.

Les chiffres du chômage pour l'année 2006

	ZUS Orgemont	Commune Épinay-sur-Seine	UU Paris	ZUS du département	ZUS de la région
DEFM	**1 025**	3 897	695 063	27 762	116 019
dont Categorie 1,2,3	**9,20%**	83,00%	79,70%	8,50%	9,90%
dont Categorie 6,7,8	**14,50%**	12,00%	110926	13,10%	14,30%
Catégorie 1	**727**	2 808	454 307	20 130	79 726

Revenus Fiscaux 2004- 2005

2004	ZUS Orgemont	Commune Épinay-sur-Seine	UU[2] Paris	ZUS du département	ZUS de la région
Nombre de ménages fiscaux	3 730	17 725		100 528	462 985
Nb d'Unité de Consommation (UC) dans ménages fiscaux	7 155	32 376	2 005 957	194 364	846 601
Revenu médian par Unité de consommation	8 349	11 259	18 812		
Ménages non-imposés sur revenus	58,20%	43,60%	35,50%	53,10%	47,40%

Sources DGI-INSEE 2004

2005	ZUS Orgemont	Commune Épinay-sur-Seine	UU Paris	ZUS du département	ZUS de la région
Nombre de ménages fiscaux	**3 706**	17 790	4 025 513	101 512	464 436
Nb personnes dans ménages fiscaux	**11 892**	52 474	9 773 418	327400	1 368 685
Nb d'Unité de Consommation (UC) dans ménages fiscaux	**7112**	32 546	6 527 265	197190	849 520
Revenu médian par Unité de consommation	**9095**	11 565	19 299		
Ménages non-imposés sur revenus	**49,60%**	39,00%	26,20%	46,60%	42,10%
Revenu moyen par Unité de Consommation	**10 368**	13 650	24 035	9805	11920

Sources DGI-INSEE 2005

En 2005, 49,60% des 3 706 ménages fiscaux résidant sur la ZUS Orgemont, étaient non-imposables. Le revenu médian était de 9 095 €, c'est-à-dire en-dessous du revenu médian imposable de l'Unité Urbaine (19 299€).

ZUS : Orgemont	Nombre
Nouveaux services emploi jeune	12
Contrat jeune en entreprise	24
Contrat initiative emploi	9
Contrat emploi solidarité	45
CES Allocataire du RMI	11
Contrat emploi consolidé	21

[2] UU : **Unité Urbaine**.
Selon la définition qu'en donne l'INSEE, une **unité urbaine** est une commune ou un ensemble de communes (dites urbaines) dont plus de la moitié de la population réside dans une zone agglomérée de plus de 2 000 habitants dans laquelle aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres.
Epinay sur Seine est situé sur l'unité urbaine de Paris.

C - Analyse de la délinquance globale enregistrée par les services de Police Nationale

La source d'information de référence pour l'étude des faits de délinquance est l'état statistique dit «des faits constatés et élucidés» par les services de la Police Nationale d'Epinay-sur-Seine.

Il s'agit de crimes et délits constatés qui ont été enregistrés sur le territoire de la commune et qui ont fait l'objet d'une procédure transmise au Parquet.

Cette statistique n'englobe pas les contraventions, fussent-elles de 5ème classe. Elle comprend une typologie de 107 index d'infractions qui est globalement stable depuis 1972.

1 - Evolution de la délinquance générale enregistrée par les services de la Police Nationale de la circonscription de sécurité publique d'Epinay-sur-Seine

	2004	2005	2006	2007	2008
Délinquance générale	4 874	4 393	4 805	4 261	3 429
Taux de criminalité	105.4	94.67	103.55	91.77	73.86

Source : DDSP Seine-Saint-Denis

Au vu des statistiques ci-dessus, on constate que la délinquance générale est en net recul par rapport aux années précédentes. Cette baisse débutée en 2006 a connu une accélération à la baisse en 2008. Logiquement, le taux de criminalité en 2008 de 73.86 crimes ou délits pour 1.000 habitants n'a jamais été aussi bas et est l'un des plus faible de la Seine-Saint-Denis.

De 2004 à 2008, la délinquance globale enregistrée sur la commune d'Epinay-sur-Seine a connu une baisse de 30% . Cette diminution constante est plus marquée sur la période 2007-2008 que sur la période 2004-2007. A titre de comparaison sur le département de la Seine Saint-Denis sur la période 2004-2008, la délinquance globale est passée de 95 647 faits à 94 521 faits.

On peut dire que globalement la délinquance globale enregistrée sur la ville d'Epinay-sur-Seine s'inscrit dans la tendance départementale sur cette période. Il faut noter toutefois que l'année 2006 a été marquée par une hausse, que ce soit au niveau communal (4 805 faits) qu'au niveau départemental (104 726 faits)

Le taux de criminalité est ici calculé à partir du recensement de la population de 1999, soit 46 409 habitants (absence de recensement entre 2002 et 2004). Le taux de criminalité à Epinay-sur-Seine passe de 105 faits pour mille habitants en 2004 à 74 faits pour mille habitants en 2008. Sur le département de Seine-Saint-Denis, le taux de criminalité moyen en 2008 s'élève à 62,9 pour mille habitants (calculé à partir du recensement de 1999). Le taux de criminalité d'Epinay-sur-Seine reste donc au dessus de la moyenne départementale.

Autre donnée importante il s'agit du taux d'élucidation. Celui-ci a connu une hausse entre 2004 et 2008.

	2004	2005	2006	2007	2008
Taux d'élucidation	24,78 %	25,7 %	25,51 %	27,8 %	35,8 %

L'élucidation des crimes et délits commis sur la commune d'Epinay sur Seine a progressé de près de 10 points en cinq ans pour atteindre un taux proche de 36% ce qui représente un taux largement supérieur à la moyenne nationale.
L'élucidation des infractions dépend essentiellement de trois facteurs :
- de la qualité des informations transmises par les habitants et notamment les victimes et les témoins,
- de la présence policière sur le terrain et de la capacité des patrouilles à réaliser des interpellations

en flagrant délit,
- de la qualité du travail d'enquête et de la mobilisation des moyens de police technique et scientifique.
Depuis 2007, la performance d'élucidation de la Police Nationale sur Epinay-sur-Seine a progressé très nettement après avoir régressé ou stagné jusqu'en 2007. Ces efforts et ces très bons résultats proviennent essentiellement d'une plus grande présence policière sur le terrain notamment des groupes d'appui exerçant essentiellement en civil. Une réorganisation et une modification des structures des groupes d'enquête a accéléré cette progression. La lutte contre la criminalité nécessite que les groupes d'enquête et les groupes interpellateurs s'adaptent aux nouvelles formes de criminalité.

2 - Evolution de la délinquance de voie publique enregistrée par les services de la Police Nationale sur la ville d'Epinay-sur-Seine

Tiré de l'état 4001, l'agrégat «délinquance de voie publique» regroupe les infractions qui incommodent le plus, en raison de leur fréquence, les particuliers dans leur vie quotidienne.
La délinquance de voie publique regroupe :
- les vols à main armée (arme à feu),
- les vols avec violence avec ou sans arme blanche,
- les cambriolages,
- les vols à la tire,
- les vols de véhicules,
- les vols à la roulotte et d'accessoires,
- les destructions et dégradations de biens et de véhicules.

	2004	2005	2006	2007	2008
Délinquance générale	4 874	4 393	4 805	4 261	3 429
Délinquance de Voie Publique	3 234	2 880	3 189	2 864	2 195
Part de la DVP/DG	66.35%	65.55%	66.36%	67.21%	64.01%

Source : DDSP Seine-Saint-Denis

La Délinquance de Voie Publique enregistrée par les services de la Police Nationale d'Epinay-sur-Seine, sur la ville, entre 2004 et 2008, est en nette diminution. Entre 2004 et 2008, la délinquance de voie publique a diminué de 29 %.

La part de la Délinquance de Voie Publique dans la délinquance générale est en baisse entre 2004 et 2008. Elle est passée de près de 66,35 % en 2004 à 64,01 % en 2008. La part des infractions qui touche le plus la population dans leur vie quotidienne est donc en baisse par rapport aux autres infractions.

La délinquance de voie publique (appelée aussi délinquance de proximité) est en baisse très nette en 2008 puisqu'elle a diminué de 23.4 % par rapport à l'année précédente pour atteindre un taux de plus de 64 % de la délinquance générale. Ce taux est le plus bas depuis plusieurs années mais reste important. La commune d'Epinay-sur-Seine est une des communes du département où cette délinquance est importante avec un taux DG/DVP DE 64.01 %
Les atteintes aux biens et notamment les vols commis avec violence (vols dits à la portière, vols à l'arraché...) restent importants dans cette commune d'Epinay-sur-Seine.
Toutefois, l'effort des services d'enquête et interpellateurs a permis en 2008 de doubler le taux d'élucidation des auteurs de vols avec violences et donc de doubler le nombre d'auteurs déférés devant la justice ce qui explique pour une bonne part la diminution très nette de la délinquance de voie publique.

3 - Structure et caractéristiques de la délinquance de voie publique enregistrée par les services de la Police Nationale sur la ville d'Epinay-sur-Seine

	2004	2005	2006	2007	2008
Vol à main armée	20	14	9	23	17
Vol avec violence	415	332	376	264	259
Cambriolages	395	329	263	244	180
Vols de véhicule	242	197	202	205	181
Vols à la roulotte	730	702	963	881	507
Vols à la tire	94	72	90	65	46
Vols accessoires	298	287	268	240	228
Dégradations	1 040	947	1018	942	777
Total	**3 234**	**2 880**	**3 189**	**2 864**	**2 195**

Au vu du tableau ci-dessus, nous pouvons remarquer que les dégradations sont, et ce de façon constante, les infractions les plus nombreuses. Cette catégorie regroupe des faits très variés et d'une gravité souvent très relative. Ces infractions, pour lesquelles le dépôt de plainte est souvent sollicité par les assureurs, sont moins traumatisantes que les autres délits liés aux vols. Les vols liés à la voiture restent les plus nombreux puisque les vols à la roulotte, les vols d'accessoires et les vols de véhicules représentent en 2008 près de 42 % de la délinquance de voie publique. L'autre infraction traumatisante qu'est le cambriolage pour les victimes est à la baisse et ce de façon aussi très nette. Cette tendance est aussi à mettre sur le compte des techniques d'enquêtes plus réactives et des moyens techniques employés notamment en matière de police technique et scientifique.
En matière de vols à main armée, le nombre de faits est relativement constant même s'il a diminué un peu en 2008. Cette infraction très violente reste tout de même quantitativement faible sur la commune d'Epinay-sur-Seine. Ce constat s'appuie essentiellement sur une activité commerciale très faible sur cette commune par rapport à d'autres communes voisines commercialement plus dynamiques.
En résumé, l'évolution des infractions de voie publique reste encourageante même si le taux DVP/DG reste relativement important.

4 - Les principales infractions de la délinquance de voie publique en 2008

Les dégradations intégrant les dégradations de véhicules, expliquent que cette catégorie constitue les infractions de voie publique (IVP) les plus enregistrées par les services de Police Nationale en 2008. Elles représentent à elles seules près de 40 % de l'ensemble de la délinquance de voie publique, ce qui est plus que conséquent.

Viennent ensuite les vols à la roulotte et les vols d'accessoires qui constituent 30% de la délinquance de voie publique, en légère baisse par rapport à 2004. En 2004, ces infractions enregistrées au niveau national représentaient près de 30 %.

Les vols d'automobiles représentent 9 % des infractions de voie publique contre 8 % en 2004.

Les cambriolages constituent 9 % des infractions de voie publique en 2008. Ils sont en forte baisse. On peut penser qu'avec cette forte régression, la part des cambriolages au sein de la délinquance de voie publique sera au dessous de la moyenne nationale. Les cambriolages qui étaient la troisième catégorie d'infractions la plus commise au sein de la délinquance de voie publique en 2004, laissent leur place aux vols à la roulotte et d'accessoires.

Enfin, on trouve les atteintes aux biens violentes. La part des vols à main armée enregistrée sur le territoire d'Epinay-sur-Seine en 2004 correspondait à celle constatée au niveau national. Ils ne représentaient qu'une très faible part des infractions de voie publique (0,3 %). En 2008, cette part est en augmentation pour s'établir à 0,8 %. Il faut cependant noter que la catégorie des vols à main armée n'englobe pas les vols avec arme blanche qui sont reportés dans la catégorie des vols avec violence.

En ce qui concerne **les vols avec violence** qui induisent d'avoir fait subir à la victime du vol un dommage corporel, leur proportion était plus importante en 2004 à Epinay-sur-Seine.
En 2008, ces infractions ont diminué pour s'établir à 12 %

Les éléments constitutifs de ces deux infractions étant très proches, ces inversions de tendance entre le niveau national pour ce qui est des vols avec violence et des vols à la tire peuvent s'expliquer par le fait que la qualification pénale de vols avec violence soit plus facilement retenue par le commissariat d'Epinay-sur-Seine afin de favoriser l'indemnisation du dommage corporel pour la victime. Dans d'autres commissariats, la qualification pénale de vol à la tire peut être privilégié afin de limiter volontairement dans les données statistiques la répercussion de la systématisation des actes de violence commis sur le territoire.

En terme d'évolution, il est intéressant de relever que les infractions de voie publique les plus commises sur la ville d'Epinay-sur-Seine en 2004 (dégradations de biens publics, de biens privés et de véhicules, de vols à la roulotte et de vols d'accessoires, de cambriolages) étaient toutes en progression en 2006. Cette tendance s'inverse complètement en 2007.

Enfin, les vols à main armée et les vols à la tire qui sont en 2004 les infractions de voie publique les moins commises, enregistrent pour les premiers une stagnation et une forte baisse pour les seconds. Ces variations sont à relativiser compte tenu de leur faible nombre en valeur absolue.

D - APPROCHE DE L'ACTIVITE JUDICIAIRE SUR LE RESSORT DE LA VILLE D'EPINAY SUR SEINE

Epinay-sur-Seine est situé dans le ressort du Tribunal de Grande Instance de Bobigny du 01 janvier 2008 au 31 décembre 2008.

1) Affaires reçues

	Nombres affaires	pourcentage
Affaires reçues	1 322	100 %
Dont auteur inconnu.	288	21,8%
Affaires reçues et transmises à d'autres parquets	21	1,6%

	Nombres affaires	pourcentage
Affaires traitées	1 348	100 %
Affaires non poursuivables	611	45,3%
Affaires poursuivables	737	54,7%

Après dessaisissement vers les parquets compétents, 1 348 affaires concernant Epinay restaient à traiter. Parmi ces 1 348 affaires, 611 ont été considérées comme non poursuivables.

Les motifs concernant ces affaires non poursuivables sont :

Absence d'infraction	49
Infraction insuffisamment caractérisée	111
Extinction action publique	21
Irrégularité d'une procédure	10
Défaut d'élucidation	419

2) Affaires poursuivables

Classement sans suite	
Recherches infructueuses	75
Désistement du plaignant	27
Etat mental déficient	5
Carence plaignant	25
Comportement de la victime	11
Victime désintéressé d'office	10
Régularisation d'office	5
Préjudice peu important	26

Poursuites	
Devant le juge des enfants mineurs d'Epinay jugés en 2008	162
Devant le juge d'instruction	6
Devant le tribunal correctionnel	229
Devant le tribunal de police	17

297 affaires sur les 737 affaires poursuivables ont donné lieu à des procédures alternatives aux poursuites (médiation, réparation pénale, rappel à la loi, etc ...)

E - APPROCHE DE L'ACTIVITE DU CAE DE LA PROTECTION JUDICIARE DE LA JEUNESSE DE PIERREFITTE

Le CAE de Pierrefitte intervient sur les communes de Stains, Villetaneuse, Pierrefitte, l'Ile-Saint-Denis et Epinay-sur-Seine.

Le CAE est chargé de :

- réaliser des enquêtes sociales ainsi que des mesures d'investigation et d'orientation éducative,
- assurer un suivi individualisé sous décision judiciaire des jeunes auteurs maintenus dans leur famille,
- de mettre en œuvre des mesures de réparations pénales ordonnés par le juge des enfants.

En 2007, 78 jeunes spinassiens ont été suivis, dont,

- 63 dans le cadre de l'ordonnance de 1945,
- 6 dans le cadre de peine de travail d'intérêt général,

En 2008, 79 jeunes spinassiens ont été suivis, dont,

- 69 dans le cadre de l'ordonnance de 1945,
- 7 dans le cadre de peine de travail d'intérêt général,

En 2009 (janvier à mars), 48 jeunes spinassiens ont été suivis, dont,

- 46 dans le cadre de l'ordonnance de 1945,
- 2 dans le cadre de peine de travail d'intérêt général,

F - APPROCHE DE L'ACTIVITE DU SERVICE PENITENTIAIRE D'INSERTION ET DE PROBATION (SPIP)

Le SPIP est un organe déconcentré de l'administration pénitentiaire à l'échelle départementale, il est le garant de la prise en charge et du suivi des personnes placées sous la tutelle de la justice. Il intervient tant en milieu ouvert qu'en milieu fermé.

Au cours de l'année 2008, le SPIP avait en charge sur le territoire communal 246 mesures soit 42 aménagements de peine, 2 contrôles judiciaires, 1 interdiction de séjour, 20 libérations conditionnelles, 3 suivis socio judiciaires, 147 sursis avec mise à l'épreuve, 17 sursis TIG, 12 TIG et 2 travaux non rémunérés.

G - APPROCHE DE L'ACTIVITE DU CONSEIL GENERAL EN MATIERE DE PREVENTION ET D'ACTION SOCIALE

Le Département n'a pas de compétence particulière en matière de sécurité. Néanmoins, au regard des trois axes stratégiques que nous avons choisis pour mettre en œuvre ce CLSNG, le Département est un partenaire incontournable grâce à sa mobilisation en matière de prévention et d'aide à la parentalité.

Par ailleurs l'amélioration du cadre de vie pour lutter contre le sentiment d'insécurité est un choix. En effet, grafitti, tags, affichages sauvages dégradent l'environnement. Pour y remédier, le Conseil Général a décidé de procéder à leur enlèvement sur les rues départementales dans un délai de douze jours à compter de leur signalement.

Enlèvement des graffiti le long des rues départementales, sur les façades des collèges et dans les parcs départementaux.

DESCRIPTIONS DES RD traversant la Commune		Surfaces Traitées en 1er passage	Surfaces Traitées en retour	SURFACE TOTALE TRAITEE	Longueur des RD en ml
RD 23 ⇨	Rue de l'Yser Bande des 40 mètres	*318,60* 318,60	*912,26* 912,26	1 230,86	637
RD 23 b ⇨	Avenue Jean Jaurès Bande des 40 mètres	*281,11* 281,11	*353,70* 353,70	634,81	1 230
RD 23 t ⇨	Avenue de la Marne Bande des 40 mètres	*374,62* 374,62	*88,22* 88,22	462,84	894
RD 23 q ⇨	Avenue d'Enghien Bande des 40 mètres	*156,10* 156,10	*16,45* 16,45	172,55	1 054
RD 24 ⇨	Rue Claude Debussy Bande des 40 mètres	*3,86* 3,86	*28,27* *83,75* 292,02	295,88	75
RD234 ⇨Rue classée grande circulation	Avenue Salvador Allende Bande des 40 mètres	*16,00* 16,00	*10,55* 10,55	26,55	331
Itinéraires cyclables	BERGES DE SEINE	0,00	*334,74* 334,74	334,74	331
Collège EVARISTE GALOIS	12 rue des Béatus	0,00	*92,37* 92,37	92,37	1 305
	Total :	**1 150,29**	**2 100,31**	**3 250,60**	**5 857**

AVANCEMENT DE L'OPERATION
Arrêté au 30 novembre 2008

BILAN des 7 années de marché (2002 à novembre 2008) : **3 250,60 m2**

Le Département est également impliqué dans le cadre du Contrat Départemental de sécurité dans les Transports en commun tant dans la création et le suivi de l'observatoire que dans la sécurité des transports.

Evolution des signalements transmis par les transporteurs du 1ER JANVIER – 30 JUIN 2008

COMMUNE	JANV		FEV		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		TOTAL SEMESTRE		EVOLUTION
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	
EPINAY	25	19	16	21	13	11	20	12	6	10	17	14	97	87	-10,31%

Evolution des signalements par gare :

GARE DE VOYAGEURS (SNCF)	JANV		FEV		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Epinay	8	1	3	1	1	1	4	2	.	.	2	4
Epinay - Villetaneuse	9	5	4	7	5	4	8	6	4	7	4	8

Répartition des signalements par mode de transport

	Premier Semestre		EVOLUTION
	2007	2008	
RER / TRAIN	39	43	+10,26%
SNCF HORS RESEAU[3]	22	22	0,00%
TOTAL	61	65	+1%

Répartition des signalements par type d'actes

- Sur l'ensemble de la commune

TYPE D'INCIDENT	Premier Semestre		EVOLUTION
	2007	2008	
ATTEINTES AUX VOYAGEURS	17	18	+5,88%
ATTEINTES AUX AGENTS	16	13	-18,75%
ATTEINTES AUX BIENS	51	47	-7,84%
PRESENCES	12	8	-33,33%
AUTRES	1	1	0,00%
TOTAL	97	87	-10,31%

- Répartition par type d'acte et par gare

- PREMIER SEMESTRE 2008 (entre le 1ER JANVIER et le 30 JUIN)

GARE DE VOYAGEURS (SNCF)	Atteintes aux voyageurs	Atteintes aux agents	Atteintes aux biens	Présences	TOTAL
Epinay	4	.	3	2	9
Epinay-Villetaneuse	8	1	25	2	37

EVOLUTION DES INFRACTIONS CONSTATEES DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN 1ER JANVIER - 30 JUIN 2007/2008

JANV		FEV		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
18	5	17	10	25	10	7	4	12	14	11	11

INFRACTIONS CONSTATEES PAR MODE DE TRANSPORT 1ER JANVIER - 30 JUIN 2007/2008

INFRACTIONS	2007	2008
SNCF	29	14
BUS	46	24
METRO/RER	15	16
TOTAL	90	54

H - Les signalements transmis par l'Education Nationale

Dans le cadre du partenariat Police/Justice/Education Nationale les signalements d'incidents constatés sont transmis à l'Inspection académique et éventuellement à la Police et/ou au Parquet par les responsables des Collèges et des Lycées.
Les signalements portent sur des incidents dont les établissements scolaires eux-mêmes peuvent être directement victimes (vols, dégradations) ou sur des atteintes aux personnes (agressions physiques, verbales).

EPINAY-SUR-SEINE	Collège	INC pour 1000 02-03	INC pour 1000 03-04	INC pour 1000 04-05	INC pour 1000 05-06	INC pour 1000 06-07
commune		24,5	22,2	31,6	20,5	15,1
DISTRICT		24,8	33,1	41,4	31,2	32,9
DEPARTEMENT		21,6	27,4	30,0	28,6	22,7

EPINAY-SUR-SEINE	Lycée	INC pour 1000 02-03	INC pour 1000 03-04	INC pour 1000 04-05	INC pour 1000 05-06	INC pour 1000 06-07	INC pour 1000 08-09
commune		14,1	16,6	11,3	6,5	6,0	6,3
DISTRICT		14,0	14,9	8,8	17,0	15,1	5,3
DEPARTEMENT		11,7	12,9	11,9	13,5	9,6	4,8

I - Suivi et évaluation du CLSNG

Conformément au décret du 23 juillet 2007 relatif au Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, c'est l'assemblée plénière qui veillera à la mise en œuvre concrète des actions retenues dans le cadre du CLSNG, par le biais des groupes de travail thématiques qu'il pilotera. L'assemblée plénière du CLSPD sera le moment privilégié de la restitution des travaux menés dans le cadre du CLSNG.

D'autres instances permettront de mesurer l'impact du CLSNG :

- les réunions des axes thématiques,
- l'ensemble des porteurs de projet (fiches actions) présenteront l'évaluation de leurs actions lors des réunions des assemblées plénières du CLSPD.

Fait à Epinay-sur-Seine, le 22 octobre 2009.

Pour la Ville d'Epinay-sur-Seine,
Monsieur Hervé CHEVREAU,
Maire

Pour la Préfecture,
Monsieur Nacer MEDDAH,
Préfet

Pour le Parquet,
M Patrick POIRRET
Procureur de la République

Pour l'Education Nationale,
Monsieur Daniel AUVERLOT,
Inspecteur d'Académie
P/O M. BARBLET
M. BARBLET
IA Adjoint

Pour le Conseil Général,
Monsieur Claude BARTOLONE,
Président du Conseil Général
par empêchement,
SERGE MERY
Conseiller Général

FICHES ACTIONS

AXE 1
SECURISATION DES ESPACES PUBLICS ET PRIVES

AXE 1 – SECURISATION DES ESPACES PUBLICS ET PRIVES

VILLE D'EPINAY-SUR-SEINE	N° 1

Maître d'œuvre : ville d'Épinay-sur-Seine / Conseil Général

Intitulé de l'action : amélioration du cadre de vie et de lutte contre les tags et les affichages sauvages.

Public concerné : l'ensemble des habitants d'Épinay-sur-Seine.

Secteur concerné : Epinay-sur-Seine.

Constat : de nombreuses dégradations commises sur les espaces publics et privés entraînent une nuisance visuelle, ce qui peut engendrer un sentiment d'insécurité.

Objectifs : cette action vise en priorité à repérer et à enlever systématiquement les dégradations présentes sur les espaces publics et privés, par une action des services techniques municipaux et du département pour sa voirie.

Présentation de l'action : la ville a mis en œuvre une équipe qui se charge d'effacer les graffitis, composée de deux personnes et qui pratique plus de cinq cents interventions par an. Le département interviendra par ses propres moyens sur sa voirie.

Partenaires :
- Direction Départementale de l'Equipement (DDE),
- Conseil Général,
- Police Nationale,
- Police Municipale,
- Plaine Commune.

Evaluation : L'action sera évaluée tout au long de l'année, lors des réunions de la thématique sécurisation des espaces publics et privés.
Par ailleurs, l'assemblée du CLSPD qui se réunira une fois par an permettra de mesurer l'impact de cette action.

AXE 1 – SECURISATION DES ESPACES PUBLICS ET PRIVES

VILLE D'EPINAY-SUR-SEINE	N° 2

Maître d'œuvre : ville d'Épinay-sur-Seine

Intitulé de l'action : fiche de signalement d'incidents des bailleurs sociaux

Public concerné : tous les quartiers d'Épinay-sur-Seine

Secteur concerné : Epinay-sur-Seine

Objectifs :
améliorer les échanges et la concertation entre les bailleurs sociaux et les partenaires afin de lutter contre l'insécurité et les incivilités. Assurer un retour d'informations sur les suites après le signalement d'incidents par les bailleurs sociaux.

Présentation de l'action :
les gardiens d'immeubles pourront signaler tout incident dont ils auront eu connaissance dans leurs immeubles par le biais d'une fiche de signalement qui sera transmise à la police et la justice pour d'éventuelles suites.

Partenaires :
- Mairie d'Epinay-sur-Seine,
- Bailleurs sociaux,
- Justice,
- Police Municipale,
- Police Nationale.

Evaluation : L'action sera évaluée tout au long de l'année, lors des réunions de la thématique sécurisation des espaces publics et privés.
Par ailleurs, l'assemblée du CLSPD qui se réunira une fois par an permettra de mesurer l'impact de cette action.

AXE 1 – SECURISATION DES ESPACES PUBLICS ET PRIVES

VILLE D'EPINAY-SUR-SEINE	N° 3

Maître d'œuvre : ville d'Epinay-sur-Seine

Intitulé de l'action : action de conciliation civile

Public concerné : les spinassiens

Secteur concerné : l'ensemble du territoire d'Epinay-sur-Seine

Constat : la méconnaissance volontaire des règles qui régissent la vie en collectivité et le manque de communication provoquent de nombreux conflits. Ces incivilités contribuent au sentiment d'insécurité. Ces différends entre particuliers ne relèvent pas d'infractions pénales et peuvent dégénérer en conflits plus graves.

Objectifs : apporter une écoute et trouver une réponse par la conciliation entre les parties à divers petits problèmes de la vie quotidienne essentiellement constitués par des problèmes de voisinage.

Présentation de l'action : le conciliateur interviendra dans le cadre de petits conflits à caractère non pénal de la vie quotidienne en procédant à une conciliation civile. Cette conciliation aura pour mission de mettre fin au différend, d'apporter les aménagements nécessaires ou d'orienter les parties vers les structures appropriées en Mairie, au sein de la Ville ou à la Maison de Justice et du Droit (MJD).

Modalités de l'action :
Les différends dont M. Le Maire ou la MJD auront été saisis, seront soumis au conciliateur qui, après entretien avec les parties tentera une conciliation civile avec les intéressés qu'il recevra en Mairie.
Le conciliateur aura recours à l'assistance des différents services de la Mairie pouvant l'aider dans le cadre de sa mission. Toutefois si le conflit ne trouve pas un règlement amiable au terme des rencontres avec le conciliateur il y aura lieu de transmettre l'affaire à l'institution judiciaire si nécessaire.

Partenaires :
- Mairie d'Epinay-sur-Seine,
- la Maison de Justice et du Droit.

Evaluation : L'action sera évaluée tout au long de l'année, lors des réunions de la thématique sécurisation des espaces publics et privés.
Par ailleurs, l'assemblée du CLSPD qui se réunira une fois par an permettra de mesurer l'impact de cette action
L'évaluation prendra en compte le nombre de personnes reçues et les retours de ces médiations.

AXE 1 – SECURISATION DES ESPACES PUBLICS ET PRIVES

VILLE D'EPINAY-SUR-SEINE	N° 4

Maître d'œuvre : ville d'Epinay-sur-Seine

Intitulé de l'action : fiche de signalement d'incidents des commerçants

Public concerné : tous les quartiers d'Épinay-sur-Seine

Secteur concerné : Epinay-sur-Seine

Objectifs :
améliorer les échanges et la concertation entre les professionnels commerçants et les partenaires de la lutte contre l'insécurité et les incivilités. Assurer un retour d'informations sur les suites données aux signalements d'incidents des commerçants. Pour tout contact urgent, seul le 17 police secours doit être utilisé.

Présentation de l'action :
les commerçants ou gérants pourront signaler tout incident dont ils auront eu connaissance dans leur commerce par le biais d'une fiche de signalement qui sera transmise à la police et la justice pour d'éventuelles suites. Des sessions de formation seront organisées avec la DTSP et la chambre consulaire. Cette action serait confiée à un prestataire externe. Ce montage reste à définir.

Partenaires :
- Commissariat d'Epinay-sur-Seine,
- Mairie d'Epinay-sur-Seine,
- Police Municipale,
- Police Nationale,
- La Chambre de Commerce et de l'Industrie,
- L'espace économique,
- Commerçants,
- Justice.

Evaluation : L'action sera évaluée tout au long de l'année, lors des réunions de la thématique sécurisation des espaces publics et privés.
Par ailleurs, l'assemblée du CLSPD qui se réunira une fois par an permettra de mesurer l'impact de cette action.
Le nombre de fiches reçues nous permettra de faire un état des lieux sur la pertinence ou non de cet outil.

AXE 1 – SECURISATION DES ESPACES PUBLICS ET PRIVES

VILLE D'EPINAY-SUR-SEINE	N° 5

Maître d'œuvre : ville d'Epinay-sur-Seine

Intitulé de l'action : lutte contre l'occupation des halls d'immeubles

Public concerné : «Squatters» hall d'immeuble, locataires, et bailleurs

Secteur concerné : secteurs locatifs, co-propriétés de la commune

Objectifs : il s'agit de lutter contre l'occupation récurrente et intempestives des halls d'immeuble du secteur locatif et des co-propriétés.

Présentation de l'action : sensibiliser les bailleurs sur les objectifs et la partie de la loi d'orientation relative à l'occupation des halls d'immeubles. Intervention systématique sur appel ou à l'initiative de la Police Municipale ou Nationale afin de stopper les occupations intempestives. Cette mesure est également renforcée par la loi du 5 mars 2007.

Partenaires :
- Mairie d'Epinay-sur-Seine
- Police Nationale,
- Police Municipale,
- Bailleurs,
- Copropriétés.

Evaluation : L'action sera évaluée tout au long de l'année, lors des réunions de la thématique sécurisation des espaces publics et privés.
Par ailleurs, l'assemblée du CLSPD qui se réunira une fois par an permettra de mesurer l'impact de cette action.

AXE 1 – SECURISATION DES ESPACES PUBLICS ET PRIVES

VILLE D'EPINAY-SUR-SEINE	N° 6

Maître d'œuvre : ville d'Epinay-sur-Seine

Intitulé de l'action : réunions Mairie – Police Municipale – Police Nationale

Public concerné : l'ensemble des spinassiens

Secteur concerné : l'ensemble des quartiers

Objectifs : optimiser les actions communes menées par la Police Municipale et la Police Nationale

Présentation de l'action : à l'occasion de réunions mensuelles, *Mairie – Police* il sera tenu un tableau de bord afin de dresser un état des lieux, d'harmoniser les missions et d'en évaluer les résultats.

Partenaires :

- Mairie d'Epinay sur Seine,
- Sous Préfecture de Seine Saint Denis,
- Commissariat de Police.

Evaluation : L'action sera évaluée tout au long de l'année, lors des réunions de la thématique sécurisation des espaces publics et privés.
Par ailleurs, l'assemblée du CLSPD qui se réunira une fois par an permettra de mesurer l'impact de cette action.

AXE 1 – SECURISATION DES ESPACES PUBLICS ET PRIVES

VILLE D'EPINAY-SUR-SEINE	N° 7

Maître d'œuvre : ville d'Epinay-sur-Seine.

Intitulé de l'action : amélioration du dispositif de vidéosurveillance sur l'ensemble du territoire et sécurisation des parkings.

Public concerné : habitants du quartier.

Secteur concerné : ville d'Epinay-sur-Seine.

Objectifs : lutter contre les dégradations des lieux publics, les incivilités et l'insécurité sur l'espace public.

Présentation de l'action :
Afin d'accroître la réactivité des forces de l'ordre déjà très soutenue, la commune d'Epinay souhaite développer son nombre de caméras, passant ainsi de 54 caméras à 110 caméras, bien entendu sur des zones prioritaires identifiées avec la Police Nationale.
La seconde action consiste à sécuriser les parkings du centre ville. La ville souffre d'un manque de place en centre ville notamment sur les rues Lacépède, Dumas et Général Julien. La fermeture du parking d'Epicentre va engendrer une dégradation de cette situation. En attendant la fin des travaux de rénovation urbaine, il apparaît opportun de sécuriser ces deux parkings.

Partenaires :

- Mairie d'Épinay-sur-Seine,
- Préfecture de Seine-Saint-Denis,
- Commissariat de Police,
- Bailleurs sociaux (ODHLM – OGIF – France Habitation),
- Chambre de Commerce et de l'Industrie.

Evaluation : L'action sera évaluée tout au long de l'année, lors des réunions de la thématique sécurisation des espaces publics et privés.
Par ailleurs, l'assemblée du CLSPD qui se réunira une fois par an permettra de mesurer l'impact de cette action.

AXE 1 – SECURISATION DES ESPACES PUBLICS ET PRIVES

VILLE D'EPINAY-SUR-SEINE	N° 8

Maître d'œuvre : ville d'Epinay-sur-Seine.

Intitulé de l'action : mise en place de la cartographie

Public concerné : habitants d'Épinay-sur-Seine.

Secteur concerné : ensemble de la ville d'Épinay-sur-Seine.

Objectifs : optimiser la lutte contre l'insécurité.

Présentation de l'action : à l'appui du système de vidéosurveillance, le logiciel de cartographie va permettre de collecter, rassembler l'ensemble des informations relatives à la sécurité et la tranquillité publique. Ces renseignements serviront à mettre en place un observatoire de la délinquance, et ainsi mieux comprendre et cibler les missions de tranquillité publique. Des réunions bilans seront régulièrement organisées avec les différents partenaires pour présenter l'outil.

Partenaires :

- Mairie d'Épinay-sur-Seine,
- Préfecture de Seine-Saint-Denis,
- Commissariat de Police,
- Bailleurs sociaux,
- Commerçants,
- Chambre de Commerce et de l'Industrie,
- Syndics de copropriétés.

Evaluation : L'action sera évaluée tout au long de l'année, lors des réunions de la thématique sécurisation des espaces publics et privés.
Par ailleurs, l'assemblée du CLSPD qui se réunira une fois par an permettra de mesurer l'impact de cette action.

AXE 1 – SECURISATION DES ESPACES PUBLICS ET PRIVES

VILLE D'EPINAY-SUR-SEINE	N° 9

Maître d'œuvre : Sous-Préfecture/Mairie.

Intitulé de l'action : Lutte contre certaines formes de délinquance et d'incivilités

Thème : Cellule de veille sur le quartier d'Orgemont.

Public concerné : tous

Secteur concerné : quartier d'Orgemont

Constat : les infractions de vol avec violences en réunion, ou avec effraction, de vol dit «à la portière», les violences volontaires, les actes de dégradation ou de vandalisme commis dans les parties communes, halls d'immeubles et résidences, la présence permanente d'individus dans ces mêmes lieux contribuent grandement au sentiment d'insécurité.

Objectifs : mieux prendre en compte ces infractions. Assurer une meilleure efficacité de l'intervention policière sur le terrain et une meilleure lisibilité du traitement judiciaire des infractions. Il convient d'accroître la sécurité du quartier d'Orgemont signalant également toute affaire susceptible de troubler la tranquillité publique.

Modalités :

- tenue régulière de réunions de suivi, d'évaluation des faits les plus marquants, de la Police Nationale, la Police Municipale, les représentants de la Mairie, l'Education Nationale, et seront invités sur proposition du Maire et du Sous-Préfet les transporteurs et les bailleurs.

- Mise en place d'actions communes pour traiter les problèmes ponctuels évoqués

Partenaires :

- Mairie d'Epinay-sur-Seine,
- Police Nationale,
- Éducation Nationale,
- Transports publics,
- Bailleurs sociaux.

Evaluation : L'action sera évaluée tout au long de l'année, lors des réunions de la thématique sécurisation des espaces publics et privés.
Par ailleurs, l'assemblée du CLSPD qui se réunira une fois par an permettra de mesurer l'impact de cette action.

AXE 1 – SECURISATION DES ESPACES PUBLICS ET PRIVES

VILLE D'EPINAY-SUR-SEINE | N° 10

Maître d'oeuvre : commissariat de police d'Epinay-sur-Seine

Intitulé de l'action : sécurisation des différents transports publics.

Public concerné : voyageurs et transporteurs publics de la circonscription.

Secteur concerné : gares, bus, arrêts de bus.

Objectifs : sécurisation des différents transports publics.

Présentation de l'action :
- présence des policiers de secteur sur les lieux de forte affluence (gares, bus, arrêts de bus, sorties d'école),
- détermination des heures et lieux de liaison avec les sociétés de transports,
- renfort sécurisation avec les effectifs de la Direction de la Sécurité Proximité de l'agglomération Parisienne,
- enlèvement systématique des voitures épaves sur les arrêts de bus, des véhicules gênant la circulation ou occasionnant des conflits avec les automobilistes, phénomènes favorisant un climat d'insécurité,
- opérations administratives et judiciaires.

Partenaires : - Commissariat d'Epinay-sur-Seine,
- Transports publics

Evaluation : L'action sera évaluée tout au long de l'année, lors des réunions de la thématique sécurisation des espaces publics et privés.
Par ailleurs, l'assemblée du CLSPD qui se réunira une fois par an permettra de mesurer l'impact de cette action.

AXE 1 – SECURISATION DES ESPACES PUBLICS ET PRIVES

VILLE D'EPINAY-SUR-SEINE | N° 11

Maître d'oeuvre : commissariat de police d'Epinay-sur-Seine

Intitulé de l'action : sécurisation du secteur économique.

Public concerné : commerçants de la circonscription.

Secteur concerné : secteurs commerciaux d'Epinay-sur-Seine

Objectifs : sécuriser le secteur économique.

Présentation de l'action :

- sensibiliser les différents commerces et sociétés sur certaines mesures à prendre en matière de sécurité,
- incitation des établissements ayant des problèmes de sécurité à désigner des correspondants en contact avec le commissariat,
- désignation au sein du commissariat d'un correspondant sécurité pour le secteur économique.

Partenaires :

- Commissariat d'Epinay-sur-Seine,
- Secteur économique d'Epinay-sur-Seine,
- Secteur économique de Villetaneuse,
- Direction Territoriale de la Sécurité de Proximité de la Seine Saint Denis/Service de Prévention et de Sécurité Urbaine (DTSP93).

Evaluation : L'action sera évaluée tout au long de l'année, lors des réunions de la thématique sécurisation des espaces publics et privés.
Par ailleurs, l'assemblée du CLSPD qui se réunira une fois par an permettra de mesurer l'impact de cette action.

AXE 1 – SECURISATION DES ESPACES PUBLICS ET PRIVES

VILLE D'EPINAY-SUR-SEINE | N° 12

Maître d'oeuvre : commissariat de police d'Epinay-sur-Seine

Intitulé de l'action : accueil du public, des victimes et suivi judiciaire

Public concerné : population d'Epinay-sur-Seine

Secteur concerné : commune d'Epinay-sur-Seine

Objectifs : - réduire le délai d'attente du public,
- améliorer les conditions de dépôt de plainte et améliorer la restitution du suivi judiciaire, en conformité avec la charge de la Police Nationale.

Présentation de l'action :
- attente moyenne du public réduite à 20 minutes,
- prise de plaintes 24h/24h,
- information systématique sur les services de la MJD,
- relevé d'empreintes systématique sur les lieux d'infraction,
- visualisation du fichier Canonge par les victimes,
- plainte sur rendez-vous dans les cas spécifiques (au cas par cas, avec des conditions bien précises, exemple : personnes âgées),
- prise de plaintes à domicile ou lieu défini pour les personnes âgées ou handicapées.

Partenaires : - Commissariat d'Epinay-sur-Seine,
- Maison de la Justice et du Droit d'Epinay-sur-Seine.

Evaluation : L'action sera évaluée tout au long de l'année, lors des réunions de la thématique sécurisation des espaces publics et privés.
Par ailleurs, l'assemblée du CLSPD qui se réunira une fois par an permettra de mesurer l'impact de cette action.

AXE 1 – SECURISATION DES ESPACES PUBLICS ET PRIVES

VILLE D'EPINAY-SUR-SEINE | N° 13

Maître d'oeuvre : commissariat de police d'Epinay-sur-Seine

Intitulé de l'action : lutte contre l'insécurité routière

Public concerné : population d'Epinay-sur-Seine

Secteur concerné : commune d'Epinay-sur-Seine

Objectifs :
réduire le nombre d'infractions au Code de la Route afin d'améliorer la sécurité routière tout en recensant régulièrement les lieux les plus délictueux.

Présentation de l'action :
des contrôles sont faits de façon régulière par les forces de l'ordre.

Partenaires : - Commissariat d'Epinay-sur-Seine
- DTSP 93
- Mairie d'Epinay-sur-Seine

Evaluation : L'action sera évaluée tout au long de l'année, lors des réunions de la thématique sécurisation des espaces publics et privés.
Par ailleurs, l'assemblée du CLSPD qui se réunira une fois par an permettra de mesurer l'impact de cette action.

AXE 1 – SECURISATION DES ESPACES PUBLICS ET PRIVES

VILLE D'EPINAY-SUR-SEINE	N° 14

Maître d'œuvre : SNCF Région de Paris-Nord

Intitulé de l'action : renforcement de la présence humaine en gare d'Épinay pour tranquilliser les usagers de la S.N.C.F.

Public concerné : ensemble des usagers

Secteurs concernés : • commune d'Épinay-sur-Seine

Objectifs :
- améliorer la sécurité des usagers et des agents SNCF
- obtenir un meilleur respect des trains et des installations de gares
- renforcer la lutte contre la fraude
- procéder à des rappels aux règles et règlements

Présentation de l'action :
Mise en place de 6H à 1H dans les gares de Saint-Denis et d'Epinay.
- 1 à 2 agents d'accueil pour l'information et l'orientation de la clientèle ainsi qu'un encadrant en plus des effectifs aux guichets.
- présence d'un maître-chien de 12H à 1H du matin (c'est à dire jusqu'au dernier train)

Partenaire : Commissariat de Police d'Epinay-sur-Seine.

Evaluation : L'action sera évaluée tout au long de l'année, lors des réunions de la thématique sécurisation des espaces publics et privés.
Par ailleurs, l'assemblée du CLSPD qui se réunira une fois par an permettra de mesurer l'impact de cette action.

AXE 1 – SECURISATION DES ESPACES PUBLICS ET PRIVES

VILLE D'EPINAY-SUR-SEINE	N°15

Maître d'œuvre : Education Nationale

Intitulé de l'action : Sécurisation des abords des collèges

Public concerné : Elèves des collèges d'Epinay-Sur-Seine

Secteur concerné : Epinay-Sur-Seine

Objectifs :
- éviter les attroupements aux sorties des établissements,
- lutter contre les différentes activités de trafic ou racket,
- prévenir les accidents ou incidents de voie publique.

Présentation de l'action :
- Assurer une présence continue d'adultes référents aux abords des collèges aux différents heures de sortie,
- Faire circuler les élèves dès la sortie de l'établissement,
- Susciter un débat et une réflexion sur les thèmes : violences, racket, incivilités, dans les établissements concernés,
- Sécuriser les voies de circulation.

Critère d'évaluation :
En terme d'évaluation, nous ferons un état des lieux de la variation du nombre d'incidents aux abords des collèges sur une période donnée (Nombre de signalements, de main courantes et de dépôts de plaintes).
- Présence continue des adultes,
- Interventions dans les classes au 1er trimestre (Novembre-Décembre),
- Interventions ponctuelles des partenaires aux abords des collèges,
- Travaux de voirie.

Partenaires :
- Education Nationale,
- Mairie,
- Police Nationale,
- RATP,
- Conseil Général,
- Plaine Commune.

Evaluation : L'action sera évaluée tout au long de l'année, lors des réunions de la thématique soutien à la parentalité et prévention de la récidive.
Par ailleurs, l'assemblée du CLSPD qui se réunira une fois par an permettra de mesurer l'impact de cette action.

FICHES ACTIONS

AXE 2
EDUCATION ET CITOYENNETE

AXE 2 – EDUCATION ET CITOYENNETE

VILLE D'EPINAY-SUR-SEINE	N° 1

Maître d'œuvre : ville d'Epinay-sur-Seine.

Intitulé de l'action : diversification des postes de Travail d'Intérêt Général (TIG).

Public concerné : mineurs de 16 à 18 ans.

Secteur concerné : ensemble de la ville.

Objectifs : augmenter le nombre de services municipaux susceptibles d'accueillir des mineurs condamnés à un TIG.

Présentation de l'action :

- diversifier et adapter les postes TIG ouverts en mairie en direction des mineurs,
- formation spécifique des tuteurs.

Partenaires :

- Mairie d'Épinay-sur-Seine,
- Tribunal pour enfants,
- Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ),
- Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP).

Evaluation : L'action sera évaluée tout au long de l'année, lors des réunions de la thématique éducation et citoyenneté.
Par ailleurs, l'assemblée du CLSPD qui se réunira une fois par an permettra de mesurer l'impact de cette action.

AXE 2 – EDUCATION ET CITOYENNETE

VILLE D'EPINAY-SUR-SEINE	N° 2

Maître d'œuvre : ville d'Epinay-sur-Seine.

Intitulé de l'action : réunions de quartier.

Public concerné : ensemble de la population.

Secteur concerné : tous les quartiers d'Épinay-sur-Seine.

Objectifs :
- organiser la réflexion des habitants sur leur quartier,
- constituer un espace de dialogue entre les élus et les habitants,
- permettre aux habitants de s'approprier les réunions de quartier et à terme de les gérer de façon autonome.

Présentation de l'action :

- réunions dans les quartiers, en présence du Maire et des adjoints concerné pour y aborder l'ensemble des sujets intéressant le quartier (urbanisme, sécurité, voirie, ...).

Partenaires :
- Mairie d'Épinay-sur-Seine,
- Police Nationale,
- Police Municipale,
- Plaine Commune,
- Bailleurs.

Evaluation : L'action sera évaluée tout au long de l'année, lors des réunions de la thématique éducation et citoyenneté.
Par ailleurs, l'assemblée du CLSPD qui se réunira une fois par an permettra de mesurer l'impact de cette action.

AXE 2 – EDUCATION ET CITOYENNETE

VILLE D'EPINAY-SUR-SEINE	N° 3

Maître d'œuvre : ville d'Epinay-sur-Seine.

Intitulé de l'action : Mise en œuvre des conseils consultatifs de quartier.

Public concerné : tous les Spinassiens.

Secteur concerné : ensemble de la commune.

Objectifs :
• offrir aux Spinassiens la possibilité de s'exprimer sur l'évolution de la collectivité.
• les conseils consultatifs sont des instances consultatives de propositions et d'élaboration.
Ils répondront à des questions concrètes qui concernent la vie de tous,

Présentation de l'action :
• les conseils de quartier vont être mis en place durant l'année 2009 sur l'ensemble des quartiers de la ville (Centre-Ville, la Source-les Presles, la Briche-Blumenthal et le Cygne d'Enghien)
• le conseil de quartier sera composé de deux collèges : un collège de personnalités désignées (commerçant, associations, etc..) et un collège d'habitants qui seront tirés au sort après avoir fait acte de candidature.

Partenaires : - Mairie d'Épinay-sur-Seine,
- Plaine Commune,

Evaluation : L'action sera évaluée tout au long de l'année.
Un bilan sera réalisé une fois par an en conseil municipal.

AXE 2 – EDUCATION ET CITOYENNETE

VILLE D'EPINAY-SUR-SEINE	N° 4

Maître d'œuvre : ville d'Epinay-sur-Seine

Intitulé de l'action : mise en œuvre d'un Conseil Municipal de la Jeunesse (18-25 ans)

Public concerné : jeunesse spinassienne

Secteur concerné : ensemble de la commune

Objectifs : les objectifs sont multiples
- permettre aux jeunes d'être des acteurs dans leur ville,
- développer une démarche citoyenne,
- favoriser le sens des responsabilités.

Présentation de l'action :
Le Conseil Municipal de la Jeunesse est un instrument fondé sur des notions de mixité, d'égalité, de respect des valeurs républicaines.
Le Conseil Municipal de la Jeunesse considère les jeunes comme capables d'émettre un point de vue pertinent sur leur vie dans la ville et sur les améliorations à y apporter.

Partenaires :
- Mairie d'Epinay sur Seine,
- DDJS.

Evaluation : L'action sera évaluée tout au long de l'année.
Un bilan sera réalisé une fois par an en conseil municipal.

AXE 2 – EDUCATION ET CITOYENNETE

VILLE D'EPINAY-SUR-SEINE	N° 5

Maître d'œuvre : ville d'Epinay-sur-Seine

Intitulé de l'action : développement de l'accès au droit et de l'aide aux victimes (M.J.D)

Public concerné : tous les Spinassiens

Secteur concerné : ensemble de la commune

Constat :
depuis plusieurs années, la Ville d'Epinay-sur-Seine a fait de l'accès au droit une de ses priorités. Ainsi, La Maison de Justice et du Droit (MJD) a été créée en janvier 2000 dans la continuité du Bureau d'Information Juridique et d'Aide aux Victimes (BIJAV).

Objectifs :
offrir aux Spinassiens les moyens de se repérer dans le système judiciaire , de faciliter l'accès aux droit et à la citoyenneté et de leur apporter un soutien matériel et moral immédiat lorsqu'il sont victimes.

Présentation de l'action :
au sein de la MJD, des professionnels du Droit : avocats, notaire, huissier ainsi que des associations spécialisées dans divers domaines, tels la médiation familiale, le soutien à la parentalité, mais aussi l'aide aux victimes, les droits de l'homme ou les violences conjugales tiennent des nombreuses permanences gratuites.

Partenaires :
- Mairie d'Epinay sur Seine,
- Justice,
- Police Nationale.

Evaluation : L'action sera évaluée tout au long de l'année, lors des réunions de la thématique éducation et citoyenneté.
Par ailleurs, l'assemblée du CLSPD qui se réunira une fois par an permettra de mesurer l'impact de cette action.

AXE 2 – EDUCATION ET CITOYENNETE

VILLE D'EPINAY-SUR-SEINE	N° 6

Maître d'œuvre : Ville d'Epinay-sur-Seine
CCAS – Suivi des Ateliers Santé Ville (ASV)

Intitulé de l'action : groupe «addictions»

Public concerné :
- Public impliqué dans le groupe de travail : professionnels et associations des champs sanitaire, social et éducatif intervenant sur la ville
- Public visé par les actions du groupe : population spinassienne (jeunes et adultes)

Secteur concerné : Ensemble de la ville

Objectifs :
Objectif général 1 : Coordonner et améliorer les actions menées à Epinay sur Seine sur la problématique des addictions via une mise en réseau des acteurs locaux
Objectif opérationnel 1 : Mobiliser et impliquer les partenaires locaux autour de l'élaboration d'un plan d'actions local.
Objectif opérationnel 2 : Organiser la mise en œuvre et l'évaluation des actions du groupe de travail

Objectif général 2 : Renforcer les pratiques professionnelles en matière de prévention des addictions sur la ville
Objectif 1 : Apporter des connaissances en méthodologie de projet (analyse des besoins, conception, mise en œuvre et évaluation)
Objectif 2 : Informer sur les différents modes d'intervention existants pour agir sur la problématiques des conduites addictives

Présentation de l'action :

- Fonctionnement du groupe «addictions» :
Organisation de séances de travail toutes les 4 ou 5 semaines.
Animation assurée par la coordinatrice ASV avec la collaboration de la Mission départementale des conduites à risques, le CODES 93 et la CRAMIF

- Productions du groupe : Elaboration d'un plan d'actions local (à partir du diagnostic partagé et actualisé réalisé par le groupe en 2006)
* Mise en œuvre et évaluation de la première action du groupe «JOURNEES DE PREVENTION DES CONDUITES ADDICTIVES» (cf contenu de l'action en annexes)

Partenaires :

- Mission départementale de prévention des conduites à risques (Conseil Général)
- CODES 93
- CRAMIF
- CPAM : la responsable d'Epinay
- Education nationale
- PJJ : la responsable
- Police Nationale
- Police Municipale
- CCAS : la responsable de la Maison des Parents
- Service Vie des quartiers : PIJ d'Orgemont et de la maison du centre – antenne jeunesse de la Maison du centre – Centre socio- culturel des Presles
- Mission Ville : la chargée de projet
- Réussite éducative
- Santé scolaire
- Mission locale (MIIJ)
- Association de Prévention spécialisée Jeunesse Feu vert
- L'association d'auto- support Vie libre
- L'Amicale du nid
- L'association Aides aux mères et aux familles
- SFM-AD (organisme de formation)
- ALJT (foyer de jeunes travailleurs)

Critères d'évaluation :

Fonctionnement effectif du groupe :

* respect de la fréquence des réunions fixée
* participation régulière des partenaires
* représentation des différentes institutions et associations intervenant dans les champs sanitaire, social et éducatif

Productions du groupe :

* Rédaction du plan d'actions local
* Mise en œuvre effective et évaluation des «journées de prévention» : prévu/réalisé (processus et résultats)
* Réflexion et mise en œuvre d'actions qui feront suite à ces journées de prévention

Amélioration des pratiques professionnelles :

* Participation aux séances du groupe de spécialistes en prévention et sur la thématique
* Acquisition de connaissances en méthodologie de projet et concernant les modes d'intervention pour agir sur les conduites addictives

Moyens d'évaluation : étude des comptes-rendus de réunions et des feuilles de présence – diffusion et analyse d'un questionnaire de satisfaction des partenaires impliquées par rapport au fonctionnement du groupe (avec des questions sur les connaissances acquises)

Calendrier : 1 réunion toutes les 4-5 semaines - 1ère action du groupe : les journées de prévention des conduites addictives : les 22, 23 et 24 mars Date des autres actions du plan : à déterminer.

Evaluation : L'action sera évaluée tout au long de l'année, lors des réunions de la thématique éducation et citoyenneté.
Par ailleurs, l'assemblée du CLSPD qui se réunira une fois par an permettra de mesurer l'impact de cette action.

AXE 2 – EDUCATION ET CITOYENNETE

VILLE D'EPINAY-SUR-SEINE	N° 7

Maître d'œuvre : SNCF Région de Paris-Nord

Intitulé de l'action : Intervention en milieu scolaire

Public concerné :
- Elèves de primaire, CM1 et CM2,
- Elèves de collège et de lycée (forme d'intervention en milieu scolaire appropriée)

Secteur concerné : écoles des villes d'Épinay-sur-Seine et de Villetaneuse

Objectifs : sensibilisation des élèves aux risques ferroviaires, au respect des biens et des personnes.

Présentation de l'action :

Conférence-débat dans les établissements scolaires à partir d'un support vidéo, animée par des intervenants SNCF volontaires.

Partenaires : Éducation Nationale

Point de situation : La coordinatrice s'appelle Mme Marième ROMA (téléphone 01 53 15 94 92).
23 écoles ont été contactées par courrier sur la commune d'Epinay-sur-Seine.
A ce jour, pour l'année 2008/2009, aucune intervention n'a été faite.

Evaluation : L'action sera évaluée tout au long de l'année, lors des réunions de la thématique éducation et citoyenneté.
Par ailleurs, l'assemblée du CLSPD qui se réunira une fois par an permettra de mesurer l'impact de cette action.

AXE 2 – EDUCATION ET CITOYENNETE

VILLE D'EPINAY-SUR-SEINE	N° 8

Maître d'œuvre : RATP (Centre Bus de Saint-Denis – Centre Bus de Pleyel)

Intitulé de l'action : action de communication en direction des collèges

Public concerné : élèves des collèges de la ville

Secteurs concernés : · Commune d'Épinay-sur-Seine.

Objectifs :
Améliorer la communication entre le public collégien et les agents du service public R.A.T.P.

Présentation de l'action :
- organiser des débats citoyens entre les machinistes receveurs et les élèves des collèges.
- visionner des petits films selon les thèmes : les violences, les incivilités, la pollution...
- travail autour de la notion de «Bus Attitude». Il s'agit de rappeler les règles du savoir voyager à l'ensemble des usagers.

Partenaires : · R.A.T.P (Centre Bus de Saint-Denis – Centre Bus de Pleyel).
· Éducation nationale

Evaluation : L'action sera évaluée tout au long de l'année, lors des réunions de la thématique éducation et citoyenneté.
Par ailleurs, l'assemblée du CLSPD qui se réunira une fois par an permettra de mesurer l'impact de cette action.

FICHES ACTIONS

AXE 3
SOUTIEN A LA PARENTALITE ET PREVENTION DE LA RECIDIVE

AXE 3 – SOUTIEN A LA PARENTALITE ET PREVENTION DE LA RECIDIVE

VILLE D'EPINAY-SUR-SEINE	N° 1

Maître d'œuvre : ville d'Epinay-sur-Seine

Intitulé de l'action : permanences de psychologues vacataires

Public concerné : collégiens Spinassiens

Secteur concerné : les quatre collèges Spinassiens

Objectifs : -élaborer des diagnostics de situation indiciduels,
- diriger le jeune concerné vers les structures les mieux adaptées pour répondre à ses difficultés,
- aider à résorber et à comprendre l'absentéisme scolaire chez certains jeunes

Présentation de l'action :
- permanences de psychologues sur les collèges,
- une matinée par semaine sur la période scolaire.

Calendrier : à compter de mars 2006.

Partenaires :
- Education Nationale,
- CMP,
- Les familles,
- Ville.

Evaluation : L'action sera évaluée tout au long de l'année, lors des réunions de la thématique soutien à la parentalité et prévention de la récidive.
Par ailleurs, l'assemblée du CLSPD qui se réunira une fois par an permettra de mesurer l'impact de cette action.

AXE 3 – SOUTIEN A LA PARENTALITE ET PREVENTION DE LA RECIDIVE

VILLE D'EPINAY-SUR-SEINE	N° 2

Maître d'œuvre : ville d'Epinay-sur-Seine (Direction Vie des Quartiers – Animation Jeunesse)

Intitulé de l'action : agir et s'engager contre les violences faites aux femmes

Public concerné : les femmes et jeunes filles de notre ville

Secteur concerné : ensemble de la commune

Objectifs :
- lutter contre les violences faites aux femmes dans le couple,
- prévenir les comportements sexistes dans les relations filles/garçons,
- réfléchir et travailler sur l'accompagnement des enfants et des jeunes qui sont témoins des violences dans la famille.

Présentation de l'action :
- initiatives dans les centres socioculturels : séances de réflexion en direction des adultes, des lycéens et des collégiens à partir d'un film, d'une vidéo ou d'une représentation de théâtre forum :
  - Pour sensibiliser à la thématique des violences dans le couple,
  - Pour montrer les mécanismes qui s'installent au sein d'un couple où s'exprime de la violence conjugale,
  - Pour montrer la conséquence sur les enfants et le phénomène de reproduction de la violence,
  - Pour construire avec les participants des propositions pour accompagner la femme victimes de violence et s'en sortir,
  - Pour informer les participants des démarches possibles, des lois qui entourent les violences.

Partenaires :
- L'observatoire Départemental des violences envers les femmes,
- Le Centre d'Information pour le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF),
- Le Mouvement Français pour le planning familial,
- La Délégation Départementale aux droits des femmes et à l'égalité,
- L'Amicale du Nid,
- Le CMP d'Epinay-sur-Seine,
- le service RMI,
- La Caisse d'Allocations Familiales (les assistantes sociales de secteur, les conseillères en économie sociale et familiale)
- Les collèges et Les lycées.

Evaluation : L'action sera évaluée tout au long de l'année, lors des réunions de la thématique soutien à la parentalité et prévention de la récidive.
Par ailleurs, l'assemblée du CLSPD qui se réunira une fois par an permettra de mesurer l'impact de cette action.

AXE 3 – SOUTIEN A LA PARENTALITE ET PREVENTION DE LA RECIDIVE

VILLE D'EPINAY-SUR-SEINE	N° 3

Maître d'œuvre : Mairie d'Epinay-sur-Seine
CCAS – Maison des Parents

Intitulé de l'action : Soutien à la fonction parentale

Public concerné :
- Familles spinassiennes,
- Professionnel(le)s ayant des fonctions en lien avec la parentalité.

Secteur concerné : tout le territoire d'Epinay-sur-Seine

Objectifs : Soutenir et accompagner les parents dans leur démarche éducative globale.
- En permettant aux parents de mieux appréhender leurs rôles et devoirs favorisé par l'accès à l'information en générale et juridique en particulier, en renforçant leurs liens avec les institutions en valorisant leurs compétences et en créant du lien,
- En développant un partenariat efficace entre les acteurs locaux pour permettre une orientation des familles des plus adaptée.

Présentation de l'action :
Dans le cadre de la MDP
- accueil à titre individuel :
* permanence hebdomadaire d'une thérapeute familiale (remplacé par une psychologue de la réussite éducative en 2009),
* inscription crèche (jusqu'en juillet 2008 – action suspendue jusqu'à l'attribution d'une nouvelle structure),
* entretien individuel (sur RDV à partir de juillet 2008),
* RDV professionnels,
* mise en place d'expositions accompagnées d'interventions sur différentes problématiques (argent de poche, autorité parentale, jeux vidéo, etc...),
* accueil téléphonique,
* documentations.

- Actions collectives :
* réunions professionnelles : comité technique bucco-dentaire, sensibilisation à la problématique de l'excision, comité de pilotage équilibre alimentaire, groupe « santé mentale », famille, insertion et mode de garde (CAF)...,
* ateliers organisés d'informations, de rencontres, groupe de paroles (autorité des parents et autorité parentale, vie quotidienne, modes d'accueil des enfants de moins de 3 ans, les relations parents-enfants, les ados, petite enfance, scolarité, prévention des accidents domestiques, initiation aux 1ers secours, assurer son avenir et être jeunes mères, les loisirs, les prestations CAF, l'argent de poche...),

- manifestations, évènements (journées de la parentalité, marché de Noël, Théâtre hors théatre, droits des enfants, sensibilisation à la problématique de l'excision, contre les violences faites aux femmes),
La Maison des Parents est labellisée Point Info Famille, elle est un lieu ressource pour les familles et les professionnel(le)s.

Hors Maison des Parents :
- Actions d'informations en partenariat avec l'Education Nationale sur 4 thèmes principaux :
* l'autorité des parents,
* l'équilibre alimentaire,
* le sommeil
- Réunions partenariales
- Actions de transversalité

Partenaires :
- ASE
- ALEP
- Amicale du Nid
- Aide aux Mères à Domicile
- ADSEA
- CAF
- CIDFF
- CMP
- EN
- FJT
- GRAPE
- Plaine Commune
- Maison des Ados
- Observatoire dép. des violences faites aux femmes
- Planning Familial
- Point Accueil et écoute jeunes ds le 93
- Rencontre 93
- Services municipaux
- Jeunesse Feu Vert
- CODES
- CG 93
- Croix Rouge
- CALYSTO
- Créa Diffusion
- DDASS / DRASS
- Etap' Ado
- GAMS
- IPAD
- Mission Locale
- REAAP
- PMI
- Prestataires indépendants
- Profession Banlieue
- SFMAD
- UNAF

Evaluation : L'action sera évaluée tout au long de l'année, lors des réunions de la thématique soutien à la parentalité et prévention de la récidive.
Par ailleurs, l'assemblée du CLSPD qui se réunira une fois par an permettra de mesurer l'impact de cette action.

AXE 3 – SOUTIEN A LA PARENTALITE ET PREVENTION DE LA RECIDIVE

VILLE D'EPINAY-SUR-SEINE	N°4

Maître d'œuvre : Education Nationale

Intitulé de l'action : Préparation aux Premiers Secours

Public concerné : Jeunes d'Epinay-Sur-Seine

Secteur concerné : Epinay-Sur-Seine

Objectifs : - former au secourisme les jeunes collégiens,
- développer l'esprit civique et responsabiliser les adolescents,
- favoriser la prise en charge des accidents de voie publique.

Présentation de l'action :
Former les élèves de 3ème et de 4ème volontaires aux techniques de secourisme dans les établissements et les certifier au niveau PSC 1, tout au long de l'année scolaire,
Formation réalisée par des moniteurs diplômés, ressortant des différents partenaires sur le temps scolaire et de l'accompagnement éducatif par groupes de 10 élèves.

Partenaires : - Education Nationale,
- Prévention spécialisée : Jeunesse Feu Vert,
- Croix Rouge.

Evaluation : L'action sera évaluée tout au long de l'année, lors des réunions de la thématique soutien à la parentalité et prévention de la récidive.
Par ailleurs, l'assemblée du CLSPD qui se réunira une fois par an permettra de mesurer l'impact de cette action.

AXE 3 – SOUTIEN A LA PARENTALITE ET PREVENTION DE LA RECIDIVE

VILLE D'EPINAY-SUR-SEINE	N°5

Maître d'œuvre : Education Nationale

Intitulé de l'action : Accompagnement des élèves exclus temporairement des établissements

Public concerné : Elèves exclus temporairement du collège

Secteur concerné : Orgemont

Objectifs :
- éviter les incivilités provoquées par les jeunes non scolarisés,
- travailler avec la notion de sanction et les responsabiliser,
- impliquer les familles,
- permettre une reprise de scolarité évitant le décrochage scolaire, l'absentéisme et la récidive.

Présentation de l'action :
Prise en charge et accompagnement par la fondation Jeunesse Feu Vert des jeunes exclus, temporairement du collège, en liaison avec celui-ci. Proposition d'activités après entretien avec le jeune et sa famille.
Cette action se déroulera tout au long de l'année.
Prise en charge par Jeunesse Feu Vert les jeudis des élèves et familles concernés, en liaison avec le collège où les mesures d'exclusion sont calées sur ce calendrier.

Partenaires :
- Education Nationale
- Fondation Jeunesse Feu Vert
- Conseil Général

Evaluation : L'action sera évaluée tout au long de l'année, lors des réunions de la thématique soutien à la parentalité et prévention de la récidive.
Par ailleurs, l'assemblée du CLSPD qui se réunira une fois par an permettra de mesurer l'impact de cette action.

AXE 3 – SOUTIEN A LA PARENTALITE ET PREVENTION DE LA RECIDIVE

VILLE D'EPINAY-SUR-SEINE	N°6

Maître d'œuvre : Education Nationale

Intitulé de l'action : Prévention en milieu scolaire

Public concerné : Collégiens et lycéens d'Epinay-Sur-Seine

Secteur concerné : Epinay-Sur-Seine

Objectifs :
- responsabiliser chaque enfant,
- améliorer la communication entre public scolaire et les agents de la RATP,
- sécuriser les trajets dans les transports en commun terrestres.

Présentation de l'action :
- assurer une animation pédagogique autour de certains thèmes : la ville, la vie en collectivité,
- organiser des débats citoyens,
- visionner des petits films sur des thèmes de prévention,
- utiliser des outils pédagogiques tel quel «mon territoire, c'est ma ville».

Partenaires :
- Education Nationale
- RATP

Evaluation : L'action sera évaluée tout au long de l'année, lors des réunions de la thématique soutien à la parentalité et prévention de la récidive.
Par ailleurs, l'assemblée du CLSPD qui se réunira une fois par an permettra de mesurer l'impact de cette action.

AXE 3 – SOUTIEN A LA PARENTALITE ET PREVENTION DE LA RECIDIVE

VILLE D'EPINAY-SUR-SEINE	N°7

Maître d'œuvre : Education Nationale

Intitulé de l'action : Education à la citoyenneté - développement des Comités d'Education à la Santé et à la Citoyenneté

Public concerné : Jeunes des collèges

Secteur concerné : Commune d'Epinay-Sur-Seine

Objectifs :
- développement de la citoyenneté et de la responsabilisation des jeunes,
- sensibilisation aux questions de droit,
- prévention des toxicomanies et des conduites addictives,
- lutter contre les conduites violentes ou sexistes.

Présentation de l'action :
Mise en place d'un programme d'actions annuel, dans une approche partenariale visant à :
- former les délégués élèves,
- informer les élèves des règles juridique et des ressources locales en matière de prévention,
- informer, sensibiliser et éduquer les jeunes quant aux risques des conduites addictives,
- sensibiliser au respect mutuel entre individus en particulier sur le plan des rapports filles-garçons.

Calendrier :
Réunion des partenaires en octobre, février et mai (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté) pour élaboration et suivi du plan d'action. Actions de novembre à mai. Evaluation en juin et septembre.

Partenaires :
- services Municipaux,
- fondation Jeunesse Feu Vert,
- association de prévention spécialisée,
- police Nationale,
- MGEN.

Critère d'évaluation :
Nombre d'actions mises en place, nombre d'élèves concernés, nombre d'incidents recensés à l'interne dans les établissement. Nombre de signalements annuels dans le cadre du partenariat Police-Justice-Education Nationale.

Evaluation : L'action sera évaluée tout au long de l'année, lors des réunions de la thématique soutien à la parentalité et prévention de la récidive.
Par ailleurs, l'assemblée du CLSPD qui se réunira une fois par an permettra de mesurer l'impact de cette action.

AXE 3 – SOUTIEN A LA PARENTALITE ET PREVENTION DE LA RECIDIVE

VILLE D'EPINAY-SUR-SEINE	N°8

Maître d'œuvre : Education Nationale

Intitulé de l'action : Accompagnement des familles dans le suivi de leurs enfants

Public concerné : Elèves et parents des collèges d'Epinay-sur-Seine

Secteur concerné : Epinay-Sur-Seine

Objectifs :
- développer l'implication des parents dans le suivi de leurs enfants dans et hors établissement,
- établir un lien entre certaines familles difficilement joignables et les établissements en «se projetant» à domicile afin de les faire revenir ou venir au collège,
- aider à surmonter les conflits liés à l'adolescence et permettre une aide à la guidance.

Présentation de l'action :
- implantation d'adultes relais originaires des quartiers dans les établissements permettant de contacter les familles, de servir de médiateur favorisant l'accompagnement,
- mise en place de groupes d'échanges sur l'accompagnement scolaire et la psychologie des adolescents,
- accompagnement et formation socio-linguistique des familles en besoin.

Calendrier :
- Mise en place rentrée 2009 d'adultes relais,
- Groupes de paroles tous les mois de novembre à mai,
- Atelier socio-linguistiques pour les parents volontaires de février à juin.

Partenaires :
- Education Nationale,
- Maison des parents,
- Fondation Jeunesse Feu Vert,
- Haut Commissariat aux Solidarités Actives,
- GRETA Geforme.

Critère d'évaluation :
Nombre d'adultes relais en activité, nombre de parents visités par mois, nombre de participants au groupes de parole, taux d'absentéisme et résultats des élèves.

Evaluation : L'action sera évaluée tout au long de l'année, lors des réunions de la thématique soutien à la parentalité et prévention de la récidive.
Par ailleurs, l'assemblée du CLSPD qui se réunira une fois par an permettra de mesurer l'impact de cette action.

AXE 3 – SOUTIEN A LA PARENTALITE ET PREVENTION DE LA RECIDIVE

VILLE D'EPINAY-SUR-SEINE	N° 9

Maître d'oeuvre : commissariat de police d'Epinay-sur-Seine

Intitulé de l'action : Brigade des Mineurs et de Protection Sociale (BMPS) afin d'assurer un suivi des mineurs délinquants et la prise en compte des mineurs victimes.

Public concerné : mineurs délinquants et mineurs victimes.

Secteur concerné : commune d'Epinay-sur-Seine

Objectifs : prise en charge et orientation sociale et juridique des mineurs victimes.

Présentation de l'action : la brigade des mineurs et de protection sociale assurera le suivi des mineurs et de leurs familles. La BMPS veille au respect des obligations imposées par les autorités judiciaires.

Partenaires :
- Commissariat d'Epinay-sur-Seine,
- Autorité judiciaire,
- DTSP 93 / Sûreté Territoriale,
- Psychologue clinicien d'écoute psychologique.

Evaluation : L'action sera évaluée tout au long de l'année, lors des réunions de la thématique soutien à la parentalité et prévention de la récidive.
Par ailleurs, l'assemblée du CLSPD qui se réunira une fois par an permettra de mesurer l'impact de cette action.